

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Macon

Canton de La Chapelle de Guinchay

Commune de TRAMAYES

Procès-Verbal

**Réunion de conseil Municipal du
Vendredi 31 juillet 2020**

Le vendredi trente-et-un juillet deux mille vingt à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de TRAMAYES, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Michel MAYA maire de la commune de TRAMAYES.

Étaient présents : Michel MAYA, Cécile CHUZEVILLE, Damien THOMASSON, Jean-Marie BERTHOUD, Maurice DESROCHES, Guy PARDON, Evelyne DESPERRIER, Marie-Hélène GRANGE, Ingrid MONNIER, Gauvain MAUCHE, BRAILLON Julien, Annie ACCARY

Étaient absents : Jean-Denis THEVENET,

Étaient excusés : Delphine CAUCHE, Amélie AUCAGNE

Procurations : Delphine CAUCHE à Damien THOMASSON, Amélie AUCAGNE à Cécile CHUZEVILLE

Secrétaire de séance : Cécile CHUZEVILLE

Le maire accueille les conseillers et procède à l'appel des présents. Il demande au conseil d'approuver le procès-verbal de la réunion de conseil du 26 juin et du 10 juillet dernier. Les conseillers n'ayant pas de remarque, le PV est approuvé à l'unanimité, le maire invite à traiter l'ordre du jour.

1°) Cantine scolaire

Le maire rappelle que lors de sa réunion du 10 juillet, le conseil municipal a pris connaissance de changements dans le bureau de l'association cantine scolaire avec un espoir d'avoir une gestion financière plus stricte. Dans ce sens, il a attribué à l'association une nouvelle subvention de 7500 € qui vient en complément de celle de 2500 € qui avait été attribuée en février 2020.

Il apparaît que les conditions d'animations correctes du nouveau bureau ne sont pas acquises ce qui remet en cause éventuellement la pérennité de l'association. Devant cette situation, afin d'assurer la continuité de la restauration scolaire pour la rentrée scolaire début septembre, les membres de l'association demandent qu'une assemblée générale extraordinaire de l'association cantine scolaire ait lieu dans la première quinzaine du mois d'août. Parallèlement, en urgence, la municipalité va examiner les conditions de fonctionnement d'une cantine municipale. De fait, le conseil municipal décide de se réunir fin août pour faire un point définitif sur ce problème de restauration scolaire afin de préparer au mieux la rentrée.

2°) Élections dans les syndicats

Le maire explique que la première réunion de conseil communautaire a eu lieu et s'en est suivi les élections des présidents des différents syndicats et leurs membres à savoir :

SIE Haute Grosne :

Président : Pierre LAPALUS

SIRTOM/SPANC :

Présidente : Catherine PEGON

Le SYDEL ne s'est pas encore réuni.

La Communauté de Communes a décidé de créer une commission « subventions ». Le conseil municipal choisi Damien THOMASSON pour représenter la commune au sein de cette commission.

3°) Projet bâtiment C Hôpital Corsin

Finances et projets communaux

Le maire rappelle aux conseillers que bien que ce projet soit porté financièrement par la communauté de communes, il revient au conseil municipal d'en définir au mieux les contours. L'idée étant de créer une résidence senior sans service particulier afin de bénéficier d'un loyer modéré. Par ailleurs, il est proposé de créer une laverie communale dans le sous-sol du bâtiment. Ouverte à tous dans des conditions à définir, cette laverie sera équipée de machines de grande capacité (10 – 15 kg) afin de pouvoir laver par exemple des couvertures ou des couettes de lit. Il est aussi prévu, en lien avec le SIRTOM de la Vallée de la Grosne, que le service enfance jeunesse de la communauté de communes qui va gérer la micro-crèche implantée dans le bâtiment, utilise des couches lavables. Une étude sera faite pour savoir si ces machines à laver pourront utiliser de l'eau de pluie. Le maire explique que l'Etat est prêt à augmenter les subventions pour des projets innovants.

4°) Présentations de budgets communaux

Le maire a transmis par mail, en amont de la réunion, plusieurs vidéos qui expliquent aux nouveaux conseillers le fonctionnement d'un budget communal. Le maire explique qu'à Tramayes, la commune dispose de trois budgets : budget principal, budget annexe chaufferie et budget panneaux photovoltaïque. Le maire présente au conseil les trois budgets.

5°) Questions diverses

Une balise météo au sommet Signal de la Mère Boitier

La fédération de vol libre et le Club Air Cluny Vol Libre ont sollicité la commune de Tramayes pour installer, au sommet du site de la Mère Boitier, une balise destinée à donner les informations météo au vol libre (pratique du parapente et delta). Une collaboration est mise en place entre divers organismes, dont la commune de Tramayes qui a donné son accord pour une aide technique à l'installation et qui a participé avec une subvention de 500 € pour un budget global de plus de 5 000 €.

Les données collectées par cet équipement, simple et discret dans le paysage, permettront d'avoir une mesure très localisée des phénomènes météo. Ces données seront consultables gratuitement par tous, par téléphone, sur Internet et sur radio VHF sur la fréquence 143,987.5 MHz. Elles pourront être exploitées par tout le monde, en particulier les agriculteurs. La mise en service est envisagée pour l'automne. Une communication publique spécifique sera faite pour faciliter son utilisation.

Vente de bois taillis

Le maire explique que suite à une des dernières tempêtes, il y a eu des chutes d'arbres sur une parcelle communale. Le conseil décide de mettre en vente cette parcelle de bois taillis, cadastrée A 280, au lieu-dit « Bois de Gely » pour une superficie de 1 ha 56 ares.

Le peuplement forestier de cette parcelle est un taillis âgé d'environ 60 ans. Il y a une zone de chablis sur une superficie d'environ 25 ares. Cette parcelle est enclavée et est donc difficile d'accès.

Les personnes intéressées pour l'achat des bois sur pieds peuvent faire une proposition sous enveloppe cachetée à déposer à la mairie avant le 20 septembre 2020. La mairie se tient à disposition pour tout complément d'information.

Droit de Préemption Urbain

Le maire présente deux demandes d'intention d'aliéner reçu en mairie. Le conseil décide de ne pas préempter le bien.

Décision budgétaire modificative

Délibération N°51/2020

Objet : DM N°1 Budget panneaux

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2031 (20) : Frais d'études	2 094,00		
2153 (21) : Installations à caractère spécifique	-2 094,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Logo Tramayes

Annie ACCARY propose de présenter aux nouveaux conseillers l'histoire du logo de la commune.

Celle-ci explique que le logo a été créé en 2017 par un groupe de travail composé des conseillers municipaux de l'époque. Description :

Le cadre : issu des images libres de droit de Pixabay, la courbe montante à gauche et les feuilles traduisent le symbole énergie et "croissance verte", (la croissance verte est l'art de continuer le développement économique tout en préservant nos ressources naturelles) ;

Le dessin de paysage : des esquisses de maisons sur le col, mais pas de réelle silhouette de l'Eglise ni du château, deux couleurs vertes pour les collines, des chemins, dessin symbolique trouvé globalement réussi...

Les symboles : Tramayes est historiquement sur le chemin de St Jacques ; la coquille St Jacques est au début de la courbe qui monte à droite et redescend jusqu'au Nom pour traduire la continuité ;

Les étoiles avaient fait l'objet de plusieurs propositions :

- Scintillantes éparpillées dans le ciel
- Comme le label "village étoilé" donc alignées et semblables toutes les 3 ; Dans cette hypothèse on pouvait les poser avant, après ou sur le mot Tramayes

Après discussion, l'unanimité des présents a préféré les garder alignées et dans le ciel, faisant à la fois référence au label Village étoilé et à la constellation d'Orion

Ecole de musique

L'école de musique est financièrement en difficulté. Pour pallier à ces difficultés, la direction de l'école propose de diminuer la diversité des cours proposés et demande une subvention complémentaire à la communauté de communes.

Les conseillers n'ayant plus de remarques le maire clos la séance à 23h30.

Prochain conseil municipal le vendredi 28 août 2020 à 20h30.

Signatures des membres du conseil Municipal
PV du 31/07/2020

<p align="center">Michel MAYA Maire</p> 	<p align="center">Cécile CHUZEVILLE 1^{er} Adjoint</p> 	<p align="center">Damien THOMASSON 2eme Adjoint</p> 
<p align="center">Amélie AUCAGNE 3eme Adjoint</p> <p align="center">Absent excusé pouvoir à Cécile CHUZEVILLE</p>	<p align="center">Jean-Marie BERTHOUD 4eme Adjoint</p> 	<p align="center">Maurice DESROCHES</p> 
<p align="center">Annie ACCARY</p> 	<p align="center">Guy PARDON</p> 	<p align="center">Evelyne DESPERRIER</p> 
<p align="center">Marie-Hélène GRANGE</p> 	<p align="center">Ingrid MONNIER</p>	<p align="center">Delphine CAUCHE</p> <p align="center">Absent excusé pouvoir à Damien THOMASSON</p>
<p align="center">Julien BRAILLON</p>	<p align="center">Jean-Denis THEVENET</p> <p align="center">Absent</p>	<p align="center">Gauvain MAUCHE</p>